



A Monsieur l'Inspecteur d'académie
Directeur des services de l'Éducation nationale
Inspection Académique de l'Eure
24 Boulevard Georges Chauvin
27022 Evreux Cedex

Objet : consignes de sécurité

Monsieur le directeur académique,

Nous venons de prendre connaissance de la circulaire envoyée aux écoles concernant les consignes de sécurité.

Le paragraphe, « les élèves seront accueillis dans les classes pour éviter tout regroupement dans la cour », nous amène à nous interroger. En effet, dans de nombreuses écoles, des élèves vont se retrouver sans surveillance à circuler librement dans les couloirs au risque d'accidents. A moins de personnels supplémentaires, cette consigne est inapplicable.

Il serait donc souhaitable d'adapter cette circulaire à la réalité du terrain, en assurant la sécurité vis-à-vis de l'extérieur tout en préservant une vie sereine pour les écoles.

Veillez agréer, Monsieur le Directeur Académique, nos respectueuses salutations.

Christian Bello et Mathilde Marnière, co- secrétaires départementaux du SNUipp 27.